

COMPTE-RENDU

Séminaire traçabilité des bois

le 05/12/2012



Rédaction : Vincent MERCIER

La DRAAF-SERFOBE (service Forêt, Bois et Energies) a organisé un séminaire sur la traçabilité des bois, facteur de valorisation des bois locaux, le 5 décembre 2012, à Lyon.

L'objectif était de partager la connaissance sur les différents systèmes de traçabilité possibles pour le bois, de présenter les expérimentations actuelles européennes et rhônalpines et d'échanger sur les projets à conduire.

Ce séminaire a tenu lieu d'atelier thématique dans le cadre des Rencontres régionales pour l'avenir du bois.

Ci-dessous les points principaux à retenir de cette journée :

1- Présentation des différents systèmes connus pour la traçabilité du bois – Tag Tracing Solutions

Cette présentation a permis de présenter ce qu'est la traçabilité, les enjeux, les principes et les solutions.

Ainsi la traçabilité doit répondre à un besoin stratégique de l'entreprise. Elle peut être une obligation du marché ou réglementaire, mais son utilité est avant tout économique, car elle doit permettre d'améliorer l'efficacité de l'entreprise.

Cette rentabilité ne doit pas être regardée uniquement en matière de compétitivité, mais aussi sur des bénéfices induits (limitation de la responsabilité, des risques, de la gravité des défauts...).

La traçabilité permet de créer de la valeur : un produit tracé apporte une garantie supplémentaire.

L'information sur l'origine et le parcours du produit, donnée par la traçabilité, favorise la vente. Elle apporte la confiance.

En matière de technologie, il existe aujourd'hui suffisamment de systèmes pour répondre aux cas particuliers de chaque entreprise, au meilleur coût.

La traçabilité devient incontournable. Le client reprochera de plus en plus à son fournisseur de ne pas en faire.

Aujourd'hui, soit l'entreprise subit le système par contrainte, soit elle est actrice de la traçabilité et elle aura alors de sérieuses chances que cela lui rapporte.

2- Déploiement de systèmes de traçabilité dans plusieurs entreprises de la filière bois - FCBA

Les exemples d'expérimentation de la traçabilité dans de grandes entreprises en France et en Suède ont permis de montrer :

- les bénéfices économiques de la traçabilité dans des entreprises actrices.
- l'importance de la définition des besoins et du choix de systèmes adaptés à ces derniers, et notamment aux caractéristiques de chaque étape de production et aux conditions de travail
- l'importance de l'implication du personnel et de l'encadrement pour une bonne appropriation, garantie d'un bon fonctionnement du système de traçabilité et facteur de retour positif.

3- Expérimentation traçabilité Bois de Chartreuse

Le Parc Naturel de Chartreuse a mis récemment en place un système de traçabilité pour garantir l'origine des bois, en répondant à l'objectif d'un coût acceptable et de systèmes adaptés aux différents circuits commerciaux.

Le système est mis en place et en phase d'appropriation sur le terrain, pour qu'il devienne un réflexe. Il est donc encore trop tôt pour juger des résultats, mais il a déjà permis de repérer des dysfonctionnements dans le process (phase cubage...).

4- Expérimentation traçabilité Bois des Alpes

Dans le cadre de la certification Bois des Alpes, l'association éponyme a conçu un système de traçabilité pour démontrer l'origine alpine des bois (zone France).

Le système sera plus détaillé en amont de la filière (ressource et 1^{ère} transfo) et plus simple en aval

En transformation, le système sera plus simple pour les entreprises qui utilisent exclusivement du Bois des Alpes et plus fin pour les entreprises mixtes (bois des Alpes et d'ailleurs).

Le système sera expérimenté en 2013 dans des entreprises pilotes pour une intégration dans la certification prévue en 2014.

5- Rentabilité de la traçabilité en scierie - FCBA

Cette présentation concrète a montré les avantages significatifs retirés par des scieries volontaires, de la mise en place de la traçabilité, particulièrement dans les domaines suivants :

- Gestion des stocks
- Rentabilité des lots : amélioration de l'adéquation entre bois ronds et sciages
- Amélioration des procédés (abattage, séchage...)
- Origine géographique, suivi gestion durable
- Nouveaux services aux clients

Elle a ainsi donné des exemples qui ont brillamment illustré la première présentation de la journée, sur les enjeux.

Conclusion

L'atelier du 5 décembre a permis aux acteurs de comprendre ce qu'est une démarche de traçabilité, d'avoir un éclairage sur les différentes solutions de traçabilité mises en place par des entreprises ou des filières en fonction de leur besoin (faire des gains process, améliorer la marge, démontrer l'origine des bois...).

On peut d'ailleurs regretter la faible participation des entreprises à cette manifestation, car les informations données étaient vraiment qualitatives et concrètes.

Le séminaire a montré que la traçabilité est un outil nécessaire pour la valorisation des bois locaux, qu'elle soit adossée à une marque d'origine ou non. Elle est d'ailleurs une réponse pour les territoires qui n'ont pas de démarches de label local.

Il a aussi démontré que la traçabilité est un outil simple, à la portée de tous, qui peut avoir des bénéfices économiques attractifs, pour l'amélioration de l'organisation de l'entreprise, à moindre frais.

Des entreprises de la filière, actrices, en sont les exemples (une scierie a su profiter du marquage CE pour apporter ses propres informations). Il ne manque plus qu'elles soient suivies en masse.

L'enjeu de développement des filières locales devrait aider, petit à petit, à sa généralisation.